

# Le Minervois

Bulletin municipal JUILLET 2022

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone: 819 681-3380 • Télécopieur: 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel: info@municipalite.laminerve.qc.ca HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



## **RÉGLEMENTATION SUR LA LOCATION COURT SÉJOUR**

Les scrutins référendaires pour le règlement 2022-701 et 2022-702 se tiendront le 21 août 2022 au centre communautaire de 10 h à 20 h, le vote par anticipation sera le 14 août 2022 de 12 h à 20 h.

Le scrutin concernant le règlement 2022-701 modifiant le règlement de zonage numéro 2013-103 afin d'interdire la location court séjour en résidence de tourisme, concerne seulement les personnes habiles à voter des zones RT-11 et RT-40.

Le scrutin concernant le règlement 2022-702 modifiant le règlement de zonage numéro 2013-103 afin d'interdire la location court séjour en résidence principale, concerne seulement les personnes habiles à voter des zones RT-08, RT-11, RT-39, RT-40 et U-42 et les zones contiguës.

N'oubliez pas que pour voter lors du référendum du 21 août 2022, vous devez obligatoirement être inscrit sur la liste référendaire. Un avis d'inscription sera d'ailleurs envoyé par la poste à chaque personne inscrite. Si vous ne recevez pas un tel avis et que vous croyez avoir le droit d'être inscrit sur la liste référendaire, vous pourrez vous présenter à la Commission de révision de la liste référendaire qui se tiendra au bureau municipal, au 6, rue Mailloux, La Minerve, le jeudi 4 août de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30, le mardi 9 août de 19 h à 22 h. Vous devrez avoir en main deux pièces d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, etc.).

Pour la mise à jour relative au référendum, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité et Facebook La Minerve.



Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022**

#### **Administration**

Suite à la démission de monsieur Robert Charette comme membre du conseil d'administration de l'Association pour la Télédistribution & Radio La Minerve inc. (APTR) – Télé-Fibre La Minerve (TFLM), les membres du conseil municipal ont désigné la conseillère Céline Dufour pour siéger conjointement avec le conseiller Mark D. Goldman, à titre de représentants municipaux sur ce conseil d'administration.

Le règlement numéro 707 ayant pour objet les achats et la délégation du pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires, a été adopté.

Il a été recommandé de refaire le processus d'adoption du règlement numéro 700 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux afin de se conformer à toutes les règles applicables.

De nouvelles ententes avec les membres du personnel cadre ont été approuvées, relativement à leur contrat de travail.

La direction générale a été autorisée à signer tous les baux nécessaires pour chacun des locaux loués dans les bâtisses appartenant à la Municipalité.

#### **Transports**

Les élus ont confirmé l'embauche de monsieur Nelson Ethier au poste de directeur du Service des travaux publics.

Messieurs Gessy Rock et François Asselin ont terminé leur période de probation, au poste de journalier et de chauffeur.

Il a été convenu d'entériner l'avis disciplinaire à l'employé numéro 32-0003.

La résolution d'embauche de madame Sophie Chantale Pagé a été annulée puisqu'elle s'est désistée.

Il a été convenu d'entériner l'achat de ponceaux et d'autoriser le paiement de la facture de Matériaux SMB La Minerve à cet effet, au montant de 27 856,26 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'entériner l'octroi des travaux de pulvérisation sur le chemin Pépin, et d'autoriser le paiement de la facture de Ali Construction Inc., au montant de 21 600 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'achat de gravier auprès de Les Agrégats de Labelle, pour les travaux sur le chemin Pépin, pour un montant n'excédant pas 90 000 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'entériner l'embauche de monsieur Zakary Lauzier comme étudiant voirie pour l'été 2022.

Un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 708, modifiant le règlement numéro 482 et le règlement numéro 588 portant sur le transport de véhicules lourds, a été déposé afin de retirer deux interdictions, soit celle à partir du 348 chemin des Fondateurs, direction ouest, jusqu'à l'intersection du chemin de La Minerve, ainsi que celle sur la montée Charette.

#### Urbanisme et mise en valeur du territoire

Le dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement pour le règlement numéro 2022-701 modifiant le règlement de zonage no. 2013-103 afin d'interdire la location court séjour en résidence de tourisme dans les zones RT et U et d'ajouter une condition à l'égard du nombre de chambres a été fait et confirme qu'il y aura scrutin référendaire pour les zones RT-11 et RT-40. Un avis sera publié pour en faire officiellement l'annonce.

Le dépôt du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement pour le règlement numéro 2022-702 modifiant le règlement de zonage no. 2013-103 afin d'interdire la location court séjour en résidence principale dans les zones RT et U et d'ajouter une condition à l'égard du nombre de chambres a été fait et confirme qu'il y aura scrutin référendaire pour les zones RT-08, RT-11, RT-39, RT-40 et U-42. Un avis sera publié pour en faire officiellement l'annonce.

Un avis de motion ainsi qu'un premier projet de règlement numéro 709, modifiant le règlement de zonage numéro 2013-103 afin de modifier certaines obligations pour les projets intégrés d'habitations, a été déposé.

Un appui a été donné à l'entreprise 9436-0013 Québec Inc., pour l'implantation d'un projet d'hébergement écotouristique en territoire minervois.

#### Loisirs et culture

Il a été convenu d'adopter à nouveau cette année, une résolution confirmant l'octroi de bourses en hommage aux finissants, lesquelles seront versées comme suit :

- Un montant de 300 \$ aux étudiants de niveau secondaire, qui ont une adresse à La Minerve, qui ont 25 ans et moins, et qui ont reçu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP);
- Un montant de 500 \$ aux étudiants de niveau collégial, qui ont une adresse à La Minerve, qui ont 25 ans et moins, et qui ont reçu un diplôme d'études collégiales;
- Un montant de 1 000 \$ aux étudiants de niveau universitaire, qui ont une adresse à La Minerve, qui ont 25 ans et moins, et qui ont reçu un diplôme universitaire.

Il a été convenu d'accepter la démission de madame Jessica L'Heureux-Boucher comme animatrice du camp de jour estival.

# La Minerve ÉCHOS DE L'HÔTEL DE VILLE

Pendant que s'organisait la superbe soirée de la St-Jean, se vivait aussi une catastrophe qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses sur le chemin du Lac-à-la-Truite. Un barrage menaçait de céder et emporter la rue.

Une cellule de crise a rapidement été mise en place pour concerter les efforts. Le personnel à l'Hôtel de Ville, le service d'urbanisme, les travaux publics, le service d'incendie, la Sécurité publique, la Sureté du Québec, le Ministère des transports, le Ministère de l'environnement et une firme d'ingénieurs ont uni leurs efforts et leurs compétences pour gérer la situation. Pendant trois jours, 24 heures par jour, une grosse équipe de travail était à pied d'œuvre pour en venir à bout.

Spontanément, des commerçants, des associations et des citoyens nous ont offert de l'aide. Des navettes fluviales et des raccompagnements par VTT ont été rapidement déployés. Tous ont pu rejoindre leur résidence de façon sécuritaire.

J'ai vu des gens dédiés de jour, de soir et de nuit ne ménager aucun effort pour limiter les dégâts, assurer la sécurité de tous et transmettre l'information. Le citoyen concerné par le barrage a fait preuve de leadership, a été proactif et n'a pas lésiné pour apporter son aide.

Et nous avons évité le pire.

Une fois la situation sous contrôle, la Sécurité publique nous a mentionné avoir été impressionnée par notre rapidité à mettre en place des moyens pour minimiser les impacts sur la population.

À voir tout ce monde impliqué, qui travaillait ensemble, je n'ai jamais été aussi fier d'être le maire de La Minerve.



## Patrouille municipale

Depuis quelques temps déjà les agents patrouilleurs de Groupe Sûreté sont présents sur notre territoire.

Ces agents sont formés et connaissent la réglementation municipale. Bien sûr quand les bureaux municipaux sont ouverts, les citoyens peuvent s'y rendre pour adresser une plainte, mais en dehors des heures d'ouverture, voici le numéro de téléphone unique pour La Minerve. Que ce soit pour des plaintes en lien avec les nuisances, la voirie, l'environnement, l'urbanisme, les feux ou la patrouille nautique, les agents patrouilleurs de Groupe Sûreté sont là pour nous.

Il y aura des panneaux affichés aux différentes entrées du territoire, avec le numéro de téléphone bien en vue!





La Municipalité à été fortement éprouvée côté température au cours des 30 derniers jours. De fortes averses, bourrasques de vent ont affecté notre réseau routier. Nous travaillons très fort pour rétablir la situation le plus rapidement possible.

N'hésitez pas à nous rapporter tout évènement qui aurait pu nous échapper, communiquer avec votre service des travaux publics.

En terminant, vous verrez apparaître au cours des prochaines semaines des panneaux de signalisation aux endroits touchés par des activités de castors. Ces panneaux indiquent que ces endroits sont sous contrôle municipal. Si vous voyez quoi que ce soit au niveau des activités de castors, n'hésitez pas à nous communiquer les informations et l'endroit du problème. Lorsque nous sommes avisés assez rapidement, l'impact de nos interventions est bien meilleur pour notre bel environnement.

La Municipalité s'est entendue avec M. Mathieu Paquette afin qu'il s'occupe des endroits ou le trappage sera nécessaire.



## **Baseball parents/enfants**

Tous les mercredis, venez jouer au baseball (balle-molle) avec votre enfant.

Nous nous rencontrons à 18h45 au terrain de balle municipal pour faire les équipes sur place et jouons jusqu'à 20h15. C'est gratuit et vous devez obligatoirement rester avec votre enfant pour jouer. Apportez votre gant, vos balles et bâtons. Au plaisir!

## Des petites nouvelles de nos sentiers

Sentier des sucres : Les travaux vont bon train, nous devrions être en mesure d'ouvrir le sentier au début d'août. Sentier Poupart : Il est ouvert et n'attend que vous!

Sentier Tour du Village: Le nouveau chemin est enfin ouvert avec deux nouvelles passerelles. Malheureusement, la pluie n'a pas épargné quelques sections, mais il reste toujours praticable, et ce, sans danger. Nous nous affairons à réparer le tout.



# du 15 juillet au 15 août 2022

Chacun des artistes et artisans vous accueillera dans son milieu de vie artistique.

Procurez-vous les dépliants explicatifs dans les commerces de La Minerve.

Venez nous encourager dans ce concept novateur.

Bonne roule!





# VENTE DE GARAGE

La Fabrique tiendra sa vente de garage le

# SAMEDI 30 JUILLET 2022

Ceux et celles qui ont du matériel à donner peuvent l'apporter au presbytère.

Nous n'acceptons pas le linge ni les meubles.

Pour ceux et celles qui veulent réserver un terrain, veuillez contacter Lyne Girard au numéro : 514 441-3712





ATTENDU QUE les terres du domaine de l'État et les terres publiques comptent pour une partie importante (environ 60%) du territoire de La Minerve et qu'elles font partie intégrante de la Municipalité de La Minerve, et par leur proximité avec de multiples secteurs de

villégiature et récréotouristiques ;

ATTENDU QUE les études prouvent que des bandes riveraines de 20 mètres sont nettement insuffisantes pour assurer une protection adéquate de la qualité de l'eau des rivières et des lacs et de leurs écosystèmes terrestres et aquatiques ;

ATTENDU QUE les coupes avec protection de la régénération et des sols réalisées à ce jour par les compagnies forestières, et endossées par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) du Québec, sont jugées incompatibles avec un aménagement forestier durable (ex.: coupe du lac Lesage);

ATTENDU QUE de manière générale, les normes forestières sont insuffisantes et souvent non respectées;

ATTENDU QUE selon le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiQues (MELCC), le projet d'aire protégée du secteur Marie-Lefranc de la réserve faunique Papineau-Labelle n'a pas encore passé le stade de la priorisation par le comité régional et qu'il n'a pas l'accord MFFP;

ATTENDU l'importance de protéger les forêts anciennes, comme celle du lac Preston;

ATTENDU QUE plus de 50% de l'économie locale repose sur le récréotourisme et que les coupes forestières menacent cette économie et toute autre forme d'économie locale sousjacente (création de sentiers pédestres, potentiel acéricole, cueillette de petits fruits, champignons, chasse et pêche);

COALITION MINERVE, un rassemblement citoyen concerné par l'impact des coupes forestières, est une voix citoyenne pour une gestion forestière écosystémique responsable et en équilibre avec les forces vives des différents secteurs impliqués.

COALITION MINERVE revendique donc:

- 1. L'élargissement des bandes de protection riveraines sur les terres publiques de notre territoire, de 20 mètres à 100 mètres
- 2. L'arrêt des coupes dites de < régénération >> sur le territoire de La Minerve
- 3. Le resserrement de la réglementation pour obliger les compagnies forestières à utiliser une machinerie moins intrusive et à adopter des méthodes de coupe plus respectueuses des écosystèmes par des coupes de jardinage
- 4. La promotion d'une aire protégée du secteur Marie-Lefranc de la Réserve faunique Papineau-Labelle
- 5. Le respect des réalités de notre économie locale qui reposent principalement sur le récréotourisme et la villégiature

Bonjour,

Nous voilà au mois de juillet. Pour plusieurs, c'est le temps d'aller au chalet, au lac, dans la forêt, attraits incontournables si on juge par le nombre de véhicules sur l'autoroute les vendredis et dimanches soirs. Ce besoin de renouer avec la nature est tout à fait légitime, plusieurs recherches scientifiques le prouvent d'où l'importance de préserver cet environnement.

C'est précisément la mission que s'est donnée la Coalition Minerve pour la forêt. Comme ce sont les vacances, je vous laisse sur une citation de Pierre Rahbi qui porte à réflexion : « La planète Terre est à ce jour la seule oasis de vie que nous connaissons au sein d'un immense désert sidéral. En prendre soin, respecter son intégrité physique et biologique, tirer parti de ses ressources avec modération [et] y instaurer la paix et la solidarité entre les humains dans le respect de toute forme de vie est le projet le plus réaliste, le pus magnifique qui soit. »

# Sur ce, bonne réflexion et bonnes vacances!

#### **Pierre Deschamps**

Pour Coalition Minerve pour la forêt Pour nous joindre: 819-274-2752 coalitionminerve@gmail.co

# DÉJEUNER À L'UNISSON DE L'ÉCOLE LA RELÈVE

Le déjeuner à l'Unisson s'est tenu à l'école La Relève le 10 juin dernier pour tous les bénévoles du Club des petits déjeuners. Les élèves ont accueilli les bénévoles dans leurs classes pour leur remettre une plante dans un pot décoré par eux: c'était pour les remercier d'être là chaque matin pour leur servir le petit déjeuner. De leur côté, les bénévoles ont remis un certificat et un sac-cadeaux aux 6 élèves-bénévoles impliqués dans le programme. Le programme des petits déjeuners en sera à sa 4<sup>e</sup> année en septembre prochain. Si vous voulez joindre une équipe dynamique et au grand cœur, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'école.



BIBLIOTHÊQUE La Juneave

UNE BIBLIOTHÈQUE DE NIVEAU 5 À LA MINERVE

Le 8 juin dernier, Kathryn Villeneuve (responsable de la bibliothèque), Suzanne Sauriol (directrice générale) et Ève Darmana (conseillère municipale et membre du conseil d'administration du Réseau BIBLIO des Laurentides), ont récupéré le certificat qui reconnait la bibliothèque de La Minerve comme étant une bibliothèque de niveau 5, la plus haute distinction du programme BiblioOUALITÉ.

Depuis 2013, le programme BiblioQUALITÉ vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre d'un Réseau



BIBLIO régional participant. [...] Une norme reconnue est associée à chaque indicateur : acquisitions de livres, ressources humaines, heures d'ouverture, superficie et places assises. Un pointage reflète l'importance accordée à chacun. [...] Le programme permet d'évaluer les forces de chaque service de bibliothèque et de déterminer au besoin, des pistes d'améliorations possibles. (Rapport annuel 2021-2022, Réseau-Biblio des Laurentides)

Pour en savoir plus sur le programme Biblio-Qualité, pour connaître les bibliothèques de niveau 5 ou pour consulter le rapport annuel du Réseau BIBLIO des Laurentides, rendez-vous sur le site mabiblioamoi.ca dans la section Qui sommes-nous?

DANS LE PARC DE LA BIBLIO

**OU SOUS LE PRÉAU** 

**EN CAS DE PLUIE** 

Bienvenue à notre nouvelle responsable de la bibliothèque, **Madame Kathryn Villeneuve**, en remplacement de Madame Louise Paquette

Un grand merci à Madame Louise Paquette et Madame Anita Demers.

Grâce à votre dévouement, la bibliothèque de La Minerve est maintenant un lieu incontournable à La Minerve!

Neus aimerions remercier Louise Paquette

Nous aimerions remercier Louise Paquette pour ses 8 années en tant que directrice de la bibliothèque de La Minerve.
Grâce à son imagination et son implication, la bibliothèque est devenue un milieu vivant et apprécié par ses citoyens.
Nous vous souhaitons, Louise, une très belle retraite bien méritée!

## **Bienvenue Amélia!**

Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Amélia Filteau, étudiante et commis de bibliothèque pour la saison estivale!



7

